

L'organisation sociale des tâches domestiques dans le couple selon l'approche genre

Oumeima MAHMOUDI⁽¹⁾

Introduction

L'organisation et la division des tâches domestique dans le couple d'après une étude du terrain dans le cadre de la réalisation du mémoire de Magistère.

Toutes les affaires qui touchent la femme sont en lien direct avec la famille où cette dernière se trouve dépendante de ce que Luc Boltanski et Lorent Thévenot appellent la « *cité domestique* »¹.

Les engagements de la femme dans la sphère publique en tant que femme active marquent la spécificité du statut de la femme et l'accomplissement de soi hors la sphère privée, mais ne remet pas pour autant la question de la division sociale du travail.

Le statut de la femme au sein de la famille est aujourd'hui au centre des débats politiques et sociaux. La question de la politisation des affaires liées à la famille ne peut être dissociée de celles de l'Etat. Pour cela, le Gouvernement algérien s'est engagé à mettre en place une stratégie nationale de la famille qui vise, en particulier, à promouvoir le rôle et la place de la femme dans l'affirmation de ses droits, à renforcer son concours au développement à la vie sociale, culturelle, politique et économique. Le but est d'assurer pleinement son rôle dans la stabilité de la famille et dans la cohésion de la société.

⁽¹⁾ Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31000, Oran, Algérie.

¹ Commaille, Jacques (2008), « les injonctions contradictoires des politiques publiques à l'égard des femmes » in *Masculin- Féminin, questions pour les sciences de l'homme*, S/D Jacqueline Laufer et Catherine Marry, Margaret Maruani ; Toulouse, France, Puf, p. 130.

A cette effet, un ensemble de dispositifs et d'actions pour soutenir et améliorer la prise en charge des femmes, notamment celles de la lutte contre les violences à l'heure égard, la promotion et l'intégration de la femme pour réduire les inégalités à travers le programme d'égalité entre genre et d'autonomie des femmes, dans le cadre du plan d'action national mise en place par le Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine. L'approche genre dans les institutions et dans l'élaboration des politiques et des programmes en tenant compte des besoins des familles est appréciée.

Notre échantillon est composé de six (06) couples. Il se constitue en partie de femmes au foyer qui représentent la catégorie témoin qui peut nous éclairer sur les éléments essentiels de l'organisation sociale du travail domestique et de la famille. Les variables sociologiques (les catégories socioculturelles socioprofessionnelles, l'âge, le nombre d'enfants et le nombre d'année de mariage) sont prises en compte.

Il est à noter que la thématique « femmes - travail domestique », objet de nos interrogations, réalisée à partir du mémoire de magister soutenus en 2010, nous a permis non seulement de dévoiler l'espace privé, espace caché et intime qui façonne la vie de couple, mais aussi d'étudier les différents comportements des conjoints dans la participation à l'organisation et à la gestion domestique à l'intérieur même de la familiale, institution qui fournit des identités aux membres qui la composent et attribue des rôles et des statuts propre à chacun.

Questionnement

L'activité féminine rémunérée pratiquée à l'extérieur du domicile doit être placée dans un contexte économique et socioculturel de l'Algérie et saisi comme un fait social qui a une histoire, des dimensions et des perspectives. A travers l'histoire de l'Algérie, le travail féminin est « un phénomène nouveau ». Il s'agit de voir à un moment donné quelles sont les activités sexuellement

définies, dans la vie de couple, à travers la répartition des tâches domestiques au quotidien ? Autrement dit, de quelle nature s'organisent et comment sont-ils distribués les rapports entre hommes et femmes les tâches à l'intérieur du couple domestiques ?

Notre objectif principal est d'analyser les comportements du couple à travers l'exercice des tâches domestiques pour relever le degré d'entente de ce qui est considéré comme tâches féminines ou tâches masculines prescrites par la société au préalable. Notre démarche consiste à analyser des discours recueillis et des pratiques observées de nos interviewé(es) lors de la réalisation de notre travail de terrain d'une part, et d'autre part à travers les représentations des couples de leurs vie conjugale à partir de ces pratiques domestiques au quotidien.

Pour ce faire, nous avons privilégié l'approche qualitative basée sur une double instrumentation : l'observation directe des comportements et des pratiques domestiques et l'entretien construit à partir de la méthode « budget-temps », grâce à quoi, il nous a été possible d'identifier, non seulement les tâches quotidiennes, mais aussi de mesurer le temps du travail domestique et de distinguer la part du travail accompli essentiellement par les femmes et de classer les tâches domestiques selon leurs importances.

Analyse des données

Les résultats présentés expriment les représentations et les opinions des interviewé(es) sur la question de la participation économique et sociale dans la gestion et l'entretien du foyer.

Définition et formation du couple

La définition et les représentations que les femmes ont de leurs partenaires varient selon les milieux de socialisations et selon ce que proposent ces milieux en matière de critères de choix et de rapports sociaux de genre.

Il ressort de l'analyse du discours des enquêtés (es) que le couple est défini comme le moyen de « fonder une famille ». Nombreux et nombreuses sont ceux qui déclarent que l'amour est le critère essentiel dans le choix de l'autre, c'est pourquoi ils/elles insistent sur le libre choix du conjoint et sur la réciprocité ; à l'exception d'un couple où la femme après un échec amoureux avant de se marier, opte pour un mariage de raison.

Chez la population étudiée, le choix des uns et des autres s'est effectué grâce à des affinités sentimentales. L'attirance physique constitue un critère et une exigence première de sélection partagée par les deux partenaires. Aussi, le hasard², ou ce qu'on peut appeler dans notre société (le mektoub), événement incontournable et spontané, construit sur les modes de rencontre, a constitué un élément de choix pour certain couple.

En effet, les couples en question nous renseignent qu'ils se sont connus dans des espaces publics différents tels que lieux de travail-voisinage, bibliothèque, université.

Il résulte, concernant les moyens mis en place pour maintenir la relation du couple, que les enquêtées recherchent chez leurs compagnons la fidélité : « *quelqu'un qui respecte son épouse et honore son engagement envers elle* ». Elles recherchent également, la complicité et l'attention. Par contre, nous avons observé chez les enquêtés hommes que partager son salaire avec son conjoint était une exigence du mariage qui constitue un moyen pour préserver la vie du couple ; c'est-à-dire que ces femmes doivent mettre leurs ressources financières à la disposition de leurs maris dans la gestion du budget familial, mais le contraire n'est pas toujours vrai.

Relation de couple

Les principales conditions qui ressortent quant à la question de la sauvegarde et le maintien du couple sont les décisions et les conditions d'arrangements préalablement prises par les deux partis

² Bozon, Michele (2006), *La formation du couple*, Paris, La Découverte.

avant le mariage : il s'agit du refus de la cohabitation avec la belle-famille afin d'éviter toutes tensions et de préserver l'intimité de la vie de couple, qui reste la première condition de la formation du couple.

L'organisation quotidienne des tâches domestiques dans le couple ne peut être comprise en dehors de la dynamique des gestes élémentaires. Pour cela, les pratiques quotidiennes de chacun doivent être observées minutieusement et interprétées selon la nature des tâches effectuées.

L'observation des couples et l'analyse des entretiens montrent que le partage des tâches domestiques n'est toujours pas à l'ordre du jour ; les résultats obtenus montrent qu'en matière des charges domestiques, les femmes en font toujours deux fois plus que les hommes. Et pourtant le travail domestique n'est pas toujours une corvée, c'est aussi des tâches qui construisent la relation conjugale et les identités de chaque individu dans le couple selon Jean Claude Kaufman³.

Sur le plan des représentations, le partage du travail domestique est « une forme de participation », vécue le plus souvent comme « un allègement » des tâches qui se manifestent le plus souvent dans les soins apportés aux enfants et se matérialise dans le rangement de la maison et les courses, lorsque l'épouse est malade ou surmenée et ce pour renforcer la complémentarité de genre.

Les hommes ont leurs espaces traditionnels : bricolage, réparations, entretien de l'automobile, ces activités sont tournées généralement vers l'extérieur. Par contre, les activités féminines sont plutôt tournées vers l'espace privé.

Quelles sont les tâches qui reviennent aux hommes et celles qui reviennent aux femmes ? Ces interrogations nous éclairent sur les rôles masculins/féminins assignés à chacun au sein du foyer. Il est à noter que la nature des rapports conjugaux n'est pas la même pour les hommes et pour les femmes parce qu'ils n'ont pas

³ Kaufman, Jean-Claude (1993), *sociologie du couple*, Paris, Puf, 4^{ème} édition refondue, p. 90.

les mêmes obligations. Ils ont des rôles et des statuts différents tant dans la société que dans le couple, ce qui explique que les rôles conjugaux suivent une dynamique spécifique de l'interaction et un modèle culturel dans lequel ils évoluent. Les résultats tirés de cette étude révèlent que la participation au travail domestique se concrétise par les pratiques et les usages quotidiens du couple et n'a pas la même signification pour les hommes et les femmes. Néanmoins, les hommes participent d'avantage aux tâches domestiques avec l'intégration des femmes dans la vie active et partagent en partie les responsabilités dans la gestion et l'organisation de ces dernières. Il est à signaler que plus les femmes sont d'un niveau intellectuel supérieur, moins la division du travail domestique est inégalitaire. Cette participation des hommes dans le domaine intime de la famille constitue un soutien mutuel entre conjoints dans la vie affective, sociale et économique. Il est entendu comme une solidarité conjugale et une considération pour la femme et son travail et renforce la complémentarité de la vie conjugale. La variable de la durée de mariage, au-delà des deux années est aussi importante que l'activité, notamment lorsqu'il y a des enfants. Ces derniers accentuent le poids du travail domestique et impliquent les hommes à participer aux soins prodigués aux enfants. Ce qui confirme que le rôle du père tend à changer vers une meilleure implication dans la sphère privée et s'éloigne de plus en plus des anciennes représentations tout en manifestant de nouvelles habitudes. Cependant, le constat majeur dans cette enquête confirme la règle « quel que soit le niveau socio-économique ou socioprofessionnel, les femmes continuent à prendre en charge l'essentiel des activités ménagères et partagent les mêmes responsabilités domestiques ». La faible implication des hommes aux activités ménagères et le cumul de ces activités pour les femmes sont la conséquence d'une division sociale du travail où le rôle des femmes comme reproductrice de la force de travail et de l'espèce humaine renforce le poids des inégalités.

Le rapport des femmes au travail domestique

Les résultats révèlent que les femmes au foyer d'un niveau d'instruction secondaire se représentent le travail domestique comme :

Une obligation, c'est-à-dire son devoir d'entretenir sa famille et son foyer parce qu'elle est l'élément principal de la gestion domestique. Prenant l'exemple de la cuisine et l'entretien des enfants notamment en bas âge, on ne peut les repousser ni les laisser pour plus tard, contrairement à la lessive ou le repassage.

Une pratique naturelle, prescrite par la société et transmise par nos mères et les grands-mères grâce à la socialisation. Pour cela, cette population enquêtée ne remet pas en cause la répartition sociale du travail domestique.

Pour d'autres, les femmes actives d'un niveau d'étude supérieur, le partage du travail domestique est :

Important, parce qu'il procure de l'harmonie et de l'entente dans le couple, il allège certaines femmes du cumul des activités.

La mise en pratique du travail domestique homogénéise notre population, ceci dit quel que soit le niveau d'instruction des femmes; universitaires ou non, elles continuent à prendre l'essentiel du travail domestique. Mais il en est autrement des représentations car elles sont fortement corrélées avec le niveau d'instruction. Quand le niveau d'instruction est élevé, les femmes considèrent moins légitime la répartition inégale des tâches domestique et cela quel que soit le statut des femmes, en activité ou non.

Le rapport des hommes au travail domestique

Pour les hommes, le travail domestique est perçu comme une aide occasionnelle, destinée à soutenir et soulager temporairement leurs épouses. La majorité des hommes, c'est-à-dire quatre sur six, pensent que « le partage des tâches ménagères n'est pas

important ». Par contre, un seul homme pense que « le partage du travail ménager est important ».

En guise de conclusion

L'organisation sociale du travail domestique

L'organisation sociale du travail domestique se différencie selon trois rubriques :

1- la participation aux tâches domestiques se distingue par le travail des femmes, la durée du mariage et le niveau d'instruction.

2- la participation relative aux types de tâches se classe par ordre d'importance et d'urgence :

- L'hygiène domestique : toutes les femmes considèrent que l'hygiène est un attribut de la femme. Les femmes actives s'investissent moins que les femmes au foyer. La participation des hommes des couples mono-actifs est quasiment nulle. Et pour les hommes biactifs, elle est de 30 minutes.

- La restauration relève de la responsabilité féminine. C'est un espace et une pratique marquée par la présence des femmes. Elle prend en moyenne deux heures/ jour, ce qui explique l'importance du temps pris pour cette tâche dans le travail domestique. La participation des hommes reste nulle sauf pour un seul cas.

- Les soins des enfants : les hommes participent dans l'éducation et les soins des enfants, à l'exception d'un seul cas.

- L'ordre : les femmes actives s'investissent moins que les femmes au foyer au rangement de la maison dû probablement au manque de temps. Dans les couples mono-actifs, un seul homme participe au rangement. La majorité des hommes des couples biactifs participent au rangement de la maison.

3- participation à la prise de décision : toutes les femmes participent à la prise de décision avec des degrés différents selon le niveau d'instruction et selon l'activité rémunérée des femmes.

Les résultats d'enquête nous éclairent sur la concentration des activités. Hommes et femmes se rapprochent dans leurs usages des

temps sauf dans le domaine du travail domestique ; l'asymétrie perdure même si elle est atténuée dans le couple biactif par une légère participation des conjoints.

La méthode « budget-temps » ou « emploi du temps » nous a permis de quantifier l'ensemble des activités marchandes et non marchandes. Elle nous offre également la possibilité de distinguer les usages d'activités accomplies par les femmes qui est d'une nature cumulative. Ainsi, les femmes cumulent les activités professionnelles et domestiques en réduisant le temps biologique et le temps des loisirs.

La famille reste le lieu d'exercice du pouvoir. Dans les pratiques quotidiennes, « ...chaque membre de la famille essaie de se protéger, de construire son levier de pouvoir »⁴. Les relations conjugales sont particulièrement spécifiques à chaque couple, « ...allant de la complémentarité des partages, d'une harmonisation des rôles vécue heureusement à la ruse et à la guerre. La séparation accrue des sphères privée et publique contribue à laisser aux femmes... » L'essentiel du travail domestique.

Les résultats obtenus de l'enquête budget temps nous ont permis d'évaluer le volume du travail domestique et de mesurer les inégalités :

- La plupart des tâches effectuées au titre du travail domestique sont prises quasi-exclusivement par les femmes pour assurer le bien-être des membres de la famille.
- Le volume du travail domestique n'est pas le même pour les femmes et les hommes.
- La participation des hommes est plus marquée avec la présence des enfants.
- La participation des hommes au travail domestique est liée à l'investissement des femmes au monde du travail.

⁴ De Singly, François, *La famille, l'état des savoirs*, la découverte, p.103.

Enfin, cette étude a révélé trois modes d'organisation de femmes :

1- **Les femmes « gestionnaires »** responsables dans leur vie professionnelle, elles sont pour l'égalité dans le partage des tâches domestiques et décident surtout au même titre que leur conjoint.

2- **Les femmes « petits patrons »** accomplissent leurs tâches ménagères sans réclamer la participation de leurs époux aux travaux domestiques et participent dans les décisions concernant les gros achats. Ses femmes cumulent deux types de pouvoir ; à la manière d'un artisan, elles commandent et exécutent à la fois.

3- **Les femmes « d'intérieurs »** sont à l'opposé des femmes gestionnaires qui possèdent un pouvoir puissant d'exécution et disposent de moins d'atouts culturels et économiques. Elles participent aux décisions qui concernent seulement le domaine purement féminin.

Bibliographie

Adel, Faouzi (1997), « le travail domestique : figures et représentations », *Insaniyat*, vol 1.

Bozon, Michèle (2006), *La formation du couple*, Paris, La découverte.

De Singly, François (1992), *La famille, l'état de savoirs*, Paris, La découverte,.

De Singly, François (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan,.

Ferrand, Michèle (2004), *Féminin masculin*, Paris, La découverte,.

Fougeyrolls-Schwebel, Dominique (1998), « Travail domestique, services domestiques, in le monde du travail » Jacques Kergoat, all, Le monde du travail, la découverte,.

Fouquet, Annie et Chadeau, Ann (1982), « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Economie et Statistiques*, n°136, Paris.

Hurtig, Mari-Claude (2002-2003), *Sexe et Genre*, Paris, CNRS.

Kaufman, Jean-Claude (1993), *Sociologie du couple*, Paris, Puf, 4ème édition refondue.

Kergoat, Jack (1998), « la division du travail entre les sexes », in, S/D J.Kergoat & all, *Le monde du travail*, Paris, la Découverte.

Laufer, Jacqueline ; Marry Catherine Maruani (2008), Margaret *Masculin, Féminin, questions pour les sciences de l'homme*, Toulouse, France, Puf.

Ségalen, Martine (Juin 1996), *Sociologie de la famille*, Paris, Armond Collin Masson.

Zerca, Bernard (janvier 1990), « la division du travail domestique, le poids du passé et la tension au sein du couple », in revue *économie et statistiques*, n°228.